NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES.

L'EDITION du NOUVEAU TESTAMENT publice avec l'approbation de Mgr. l'Archevaque de Québec.

"AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Mo dèle et la place de Maître Chantre. S'adresser à M. PERRAULT curé du lleu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Sault-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colombage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHÉ

VIS AUX MM. DU CLERGE'.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglisé, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande varieté de VINS FRANCAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ées effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

P.HARMACLE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvertune PHARMAUE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegana,) où ils offrent a ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,

MEDECINES PATENTE'ES,

PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. Coré et Cie., ont l'honneur d'annôncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étenhu de Boîtes de Médecines Homocopatiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. Rosenstein, Praticien Homocopathe, Montréal.—AUSSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD. Le Dr. Côté a son bureau roisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

Assoni. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingemere, à la Fontaine. Montréal, 10 Juillet 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69,)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parsumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.

DR. PICAULT.

22 juin.

Ancien Elève des Höpitaux de Paris.
ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Cleigé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ontitransporté leur ateller à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur an-

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

Ils sont prêts à exécutertoutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptiment que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attension et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En platre ou carton-pierre.

LE Soussigné lournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses ou elassiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles.

Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christs dont tour les membres seront en fer recouvert de plûtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais juntiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faite.

Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous sa direction d'un artiste. Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

Le 8 juin 1846.

fa direction.

J. C. ROBILLARD,

S4, Cedas Street,

New-York.

ORGUES ET CLOCHES D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de persectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenzient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désircuses de vendre à grands sat erifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependan plus (pour cause de mode), faire partie des nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés

. ສ່ານin 1346.

J. C. ROBILLARD, 84, Codus Street.

New-York

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTREAL, CHEZ LES SŒURS GRISES (HOPITAL-GÉNÉRAL.) A QUEBEC, " MM.J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD,

EFON YIENT DE RECEYOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment

DETOFFES D'EGLISE, dont la fraicheun, la vanièré, le non coutet les puix épuirs, e peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette = ouvelle importation se compose de

Damas de toutes couleurs, brochés en or et argent fin, dans les goûts les plus récens Croin de Charsules, à relief, en grande richesse et variété de dessins.

Gannitures pe Chares, chrichies de symboles gracieux.

Bandes de Dalmatiques, appareillant les chasules et les chapes.

Etoles pastorales, en draf d'on et damas, variées.

Le tout accompagné d'un assortiment complet de Galonet et de Frances en or argent et soile de divers dessins et qualités.

ARGENT et soie de divers dessins et qualités.
—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement, (avec gloire au centre) consectionnées en France.

-AUSSI--une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dors-

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GENERAL, MM. les Curés conconfreront une Gurantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils autont choisis et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet L'tablissement, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on un le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

Agent pour Ornements et Objets d'Eglise.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maintenant de France, a l'honnent de prévenir les Messieure du Clergé qu'il à été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la porté de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

26 mai.

LOUIS DE LAGRAVE, . Rue St. François Xavier.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Encan Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi.

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de Fonges de St. Maurice, situén sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquereur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shellings et six dénière l'acre.

l'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fits St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit vesserà sur chaque partis des dits fiels, aussitôt que felle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement,—sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreurs pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif), d'aheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres, sur la propriété de que eques mines auraient étéréservées à la Couronne.

Ouiure jours seront accordés au présent la capacitation de la couronne.

Quinze jours seront accordés au présent locataire pour transporter ailleurs les membles et ustensiles qui lui appartiendront.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent-quarante-six.

On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le pais-

ment sera parfait. On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

137 La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres paptera nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une lois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI

Les MELANGES se publicat deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI
Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PLASTRES pour l'année, ce
cinq plastres par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six moist
Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mos,
avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, Ire. insertion,
Chaque insertion subséquente,

'Dix lignes et au-dessous, Ire. insertion,
Chaque insertion subséquente,
Au-dessus de dix lignes, Ire. insertion par ligne,
Chaque insertion subséquente,

1d.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX:

MM. Fabre et Leprohon, libra ires. Montréal. D. Martineau, prêtre, vicaire. Fr. Pilote, Directeur du Collége Val. Guillet, écuyer. Québec. Ste. Aunc. Trois-Rivières

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÉTRE. EDITEUR. IMPRIMÉ VAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.